

PV du conseil de labo du 18 novembre 2011

Etaient présents : Arnaud Bartolomei ; Maria Ghazali; Silvia Marzagalli ; Audrey Murat ; Valérie Piétri; Olivier Sanfilippo ;

Absents excusés : Anne Brogini ; Héloïse Hermant ; Xavier Huetz de Lempis ; Marieke Polfliet ; Jean-Paul Pellegrinetti ; Jean-Pierre Pantalacci ;

Etaient représentés : Jean-Pierre Pantalacci (r. par M. Ghazali) ; Marieke Polfliet (r. par Olivier Sanfilippo) ; Héloïse Hermant (r. par S. Marzagalli), Xavier Huetz de Lempis (r. par Arnaud Bartolomei) et Anne Brogini (r. par Valérie Piétri)

1. Après avoir pris acte de l'absence d'un candidat pour remplacer Marie-Aline Barrachina au Conseil de Laboratoire, les membres du Conseil jugent inutile d'organiser de nouvelles élections étant donné qu'il faudra renouveler le Conseil en entier vers l'été 2012.
2. Point sur le secrétariat du Centre
L'arrivée d'Audrey Murat le 17 octobre dernier a permis de retrouver un fonctionnement normal du Centre. Silvia Marzagalli souligne que Mme Murat a déjà accompli un travail très considérable, dans une situation difficile, et dans un milieu qui lui était largement inconnu.
Mathilde Cocoual aide en tant que vacataire, elle a entre autres reclassé le fonds des thèses en ordre alphabétique et mis à jour l'inventaire. Elle aidera également lors des colloques et devrait prendre en charge la facturation des *Cahiers* ainsi que leur mise en ligne (ce qui requiert une formation à Lodel assurée par l'équipe Revel).
3. Demande d'adhésion au CMMC en tant que chercheur associé de Marie-Aline Barrachina

Avis favorable à l'unanimité
4. Point sur les *Cahiers*
 1. PERSEE : dossier accepté ; la presque intégralité du travail et l'intégralité du coût (hors expédition) sont prises en charge par PERSEE.
 2. L'AERES a examiné notre demande de classement et a donné un avis favorable qui doit encore être validé par le comité AERES, qui devrait se réunir prochainement
 3. Le numéro 83 aura peut-être un retard (janvier au pire); n° 84 est bien avancé
 4. Arnaud Bartolomei demande qu'en cas de refus des comptes-rendus d'étudiants, le comité des Cahiers fournisse un avis motivé et/ou des conseils pour améliorer le CR, comme cela est déjà le cas pour les articles.
5. Demandes de financement 2012 et validation de la politique du financement des colloques, JE et autres rencontres organisés par le CMMC
Discussion sur l'ampleur des financements que le CMMC pourra assurer, spécialement sur les rencontres scientifiques qui n'ont pas pu obtenir un financement. Voir point 7 plus bas.
6. Point sur le site web : Jean-Charles Scagnetti est à nouveau à même de pouvoir mettre le site à jour. L'accès est toutefois possible uniquement via son poste de travail (la mise à jour depuis un poste oblige à n'en utiliser qu'un seul), ce qui n'est guère pratique. Le Conseil de Labo décide de se donner quelques mois pour étudier d'autres solutions (hébergement sur un serveur externe avec accès direct et limité pour chaque EC et doctorant à son espace etc.)

7. Discussion de la « Charte des rencontres » du CMMC destinée à ceux d'entre nous qui organisent un colloque/JE :
 1. Le document distribué comme base de discussion a été émendé (cf. nouvelle mouture)
 2. Il a semblé important de garder une certaine souplesse pour s'adapter à des exigences et situations différentes. Plus qu'une « charte », il s'agit donc d'un « Guide ».
 3. Il a semblé important d'acter le principe que les opérations scientifiques de l'année validées par le Conseil de Labo reçoivent équitablement le financement qui est nécessaire à leur déroulement, dans la mesure des crédits disponibles et dans le cadre des frais normalement pris en charge par le Centre (restauration, hôtellerie, reprographie, pauses café). Le Centre veillera à ce que la non-obtention de financements supplémentaires (BQR, CSI) pour les projets inscrits dans le quadriennal puisse être compensée, dans la limite des contraintes budgétaires du centre, sur la dotation du centre. En revanche, il est reconnu que l'organisateur d'un événement qui bénéficie de sources de financement exceptionnelles (subventions autres, ou ANR) puisse disposer d'une plus grande souplesse dans la prise en charge des frais de l'évènement qu'il organise (remboursement des déplacements des invités, contribution pour la publication, ...). Bref, il semble important de réussir à trouver un juste milieu entre deux principes : le financement dans la mesure du possible de toutes les activités inscrites au programme du Centre, et la reconnaissance des efforts particuliers déployés par le(s) organisateur(s) d'une manifestation dans la recherche des financements supplémentaires.
 4. Silvia Marzagalli rappelle qu'il convient de ne pas s'engager par principe au remboursement des frais des missions des participants aux manifestations scientifiques du centre sans leur avoir au préalable demandé s'ils ont la possibilité de prendre en charge eux-mêmes les frais de transport. Sauf financements exceptionnels, la prise en charge des missions doit être exclue pour les colloques.
 5. Il a été acté qu'on fasse après la manifestation (deux fois par an par ex.) un retour financier des rencontres scientifiques permettant au Conseil de Labo et à l'organisateur de la manifestation de connaître le coût réel de l'opération et la répartition des financements qui ont permis la tenue de la manifestation.
8. Repas de Noël au Centre : la date sera fixée via un sondage doodle.
9. Informations diverses :

Les doctorants feront deux autres ateliers internes, l'un début janvier et l'autre fin février

La séance est levée à 12h45